

DELIBERATION N° 88/04-04 - ENQUETE PUBLIQUE RETROCESSION DES VOIRIES DU LOTISSEMENT DU FRANCLOS

*Monsieur KIELISZEK, Adjoint au Maire chargé de la voirie, informe l'Assemblée de la demande de la Société G.R.C. relative à l'intégration dans le domaine communal des voies du lotissement le Franclos.*

*Le dossier présenté étant favorable au classement sollicité, il convient de prendre les mesures permettant de mener à son terme l'enquête publique administrative concernant cette affaire.*

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :*

- de désigner Monsieur LELIEVRE, Maire de HOUEMONT, commissaire enquêteur,*
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal fixant les modalités d'enquête,*
- de charger Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures de publicité nécessaires conformément aux textes en vigueur.*